

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 240

Artikel: Une conférence internationale des éclaireuses aux Etats-Unis

Autor: Achard, Yvonne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258880>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la nationalité. Ainsi en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, en Chine, en France, en Italie, au Mexique, à Monaco, au Portugal, au Siam et en Suisse, la femme qui épouse un étranger conserve sa nationalité si elle n'acquiert pas celle de son mari par le mariage.

* * *

Les efforts tentés par la Commission de l'Alliance pour transporter l'étude de cette question de nationalité de la femme mariée devant une instance internationale ont été couronnés de succès dans une certaine mesure. Le Comité d'experts de la S. d. N. qui s'occupe de la codification du Droit international a entrepris de rechercher si certains conflits découlant des lois sur la nationalité peuvent se résoudre par la voie d'entente internationale. Un avant-projet de convention relevant les cas qui se présentent le plus fréquemment dans la pratique a été élaboré et sera présenté à tous les gouvernements.

Plusieurs articles de ce projet de convention règlent la nationalité d'enfants lorsqu'elle est indéterminée. D'autres traitent des conflits qui peuvent naître pour les porteurs de deux nationalités, ou s'efforcent d'atténuer les difficultés que rencontrent les personnes sans patrie (le mot « heimatlos » employé jusqu'ici pour désigner cet état est remplacé par celui d'« apatridie »).

Trois articles enfin ont pour objet la nationalité de la femme mariée. L'un stipule que la femme qui recouvre sa nationalité d'origine après la dissolution du mariage devra perdre de ce fait la nationalité de son mari acquise par l'effet du mariage. Le second sanctionne la mesure de précaution, introduite déjà dans nombre de pays mentionnés plus haut, qu'une femme mariée ne perdra sa nationalité d'origine que si, au moment du mariage, elle est considérée comme ayant acquis la nationalité de son mari. Le troisième prévoit le cas d'une femme devenue « heimatlos » par le mariage, et lui accorde néanmoins le droit au passeport (y compris la protection diplomatique) de l'Etat dont son mari est ressortissant.

Le second de ces articles s'est heurté à Paris à la vive opposition de représentantes des pays qui accordent déjà à la femme le libre choix de sa nationalité. Elles craignent que la teneur de l'article en question n'oblige les femmes de ces pays à renoncer à leur nationalité si elles peuvent obtenir celle de leur mari, et ne leur abroge, par codification internationale, le progrès qu'elles ont obtenu sur le terrain national.

Une lettre a été adressée au Comité d'experts, mentionnant le danger qui existe dans ce cas à enrayer le progrès des unes en voulant protéger les autres, et proposant une petite modification de texte pour tourner la difficulté. L'Alliance demande en outre qu'il soit tenu compte dans la mesure du possible du programme contenu dans son projet de convention de Rome dans les travaux du Comité d'experts, et que, à ce Comité qui se compose jusqu'ici de juristes hommes seulement, soit adjoint au moins un membre féminin.

A. LEUCH-REINECK.

Une Conférence Internationale des Eclaireuses aux Etats-Unis

Le Mouvement des Eclaireuses, qui existe maintenant dans 38 pays différents, a tous les deux ans une réunion internationale de déléguées. Celle de 1924 coïncidait avec un camp mondial comptant 1200 participantes, qui eut lieu à Foxlease, dans la grande propriété que les Guides anglaises possèdent au sud de l'Angleterre.

Cette année, les Etats-Unis ont généreusement invité la Conférence internationale à tenir ses assises outre mer.

C'est presque un beau rêve, tant ce voyage a été à la fois rapide et merveilleux. Sur le navire se retrouvent les 37 déléguées d'Europe, chaperonnées par la présidente du Conseil international, Mrs. Essex Reade, et la vice-présidente, Mrs. Mark Kerr. Des liens amicaux se tissent pendant le voyage, tout en mettant la dernière main aux travaux qui devront être présentés à la Conférence. A peine avons-nous mis le pied sur le continent américain que nous sommes la proie des photographes, des journalistes et des policemen. Ces derniers nous précèdent, dans les grandes villes comme New-York, sur leurs motocyclettes ornées du fanion portant le trèfle (l'insigne international des Eclaireuses), afin de faciliter nos nombreux déplacements en auto, en arrêtant la circulation sur notre passage. A Buffalo, les motocyclettes furent remplacées par des chevaux, et le coup d'œil ne manquait pas de pittoresque. Sur notre parcours entre Buffalo et Niagara, nous sommes accueillies par les enfants des écoles du pays, qui avaient congé en notre honneur. Les autos s'arrêtent, on indique aux enfants les pays lointains d'où nous venons, nous bavardons un moment avec eux, et tous ces petits paraissent très intéressés. A Boston et à Washington, nous sommes reçues avec la plus grande cordialité dans des familles d'Eclaireuses. Nous jouissons beaucoup de l'hospitalité chaude et généreuse qui nous est offerte. Malgré les détails de vie pratique qui nous amusent par leur nouveauté, comme par exemple le fait d'être servies par des nègres, nous retrouvons partout l'esprit de notre Mouvement, qui est si fortement inspiré du 4^{me} article de notre loi: « L'Eclaireuse est l'amie de tous et la sœur de toutes les autres Eclaireuses. » A Washington, nous voyons, même les portes de la Maison Blanche s'ouvrir devant nous. Et l'inévitable photographie immortalise le souvenir de cette réception par un instantané du Président Coolidge entouré des déléguées. Dans chaque ville, les Eclaireuses s'ingénient à nous montrer les curiosités intéressantes, et c'est seulement en passant bon nombre de nuits en train que nous arrivons au bout du programme que nos sœurs américaines avaient élaboré pour nous! A Washington encore, Mr. et Mrs. Hoover, dont le nom est bien connu en Europe, nous donnent l'occasion d'entendre dans leur maison un chœur de négresses chantant de vieux « negro spirituals ».

Ensuite, c'est le camp et la Conférence pour laquelle nous étions venues. Elle a lieu dans une propriété donnée aux Eclaireuses américaines par Mr. Macy, en souvenir de sa femme, qui a été présidente du Comité Exécutif des Eclaireuses américaines. Ce camp ne rappelle que de loin la rusticité de nos camps d'Eclaireuses suisses. Nous couchons dans des tentes confortables à double toit et construites sur des planchers surélevés. Nous avons des lits de camp avec draps et couvertures, et à la cuisine, bien aménagée avec tout le matériel nécessaire, une négresse règne et prépare les repas.

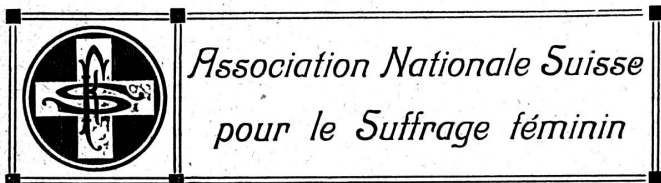
La Conférence est ouverte par Miss Arnold, présidente du Mouvement américain. Puis Lady Baden-Powell, présidente d'honneur du Conseil International, rappelle les débuts du Guiding et l'étonnante rapidité avec laquelle il s'est répandu dans le monde entier. Elle conseille une collaboration toujours plus étroite dans tous les domaines entre les différentes Associations nationales, afin que notre idéal s'affirme toujours davantage. Sir Roger Baden-Powell nous apporte aussi la conviction de sa parole entraînante, et nous sommes heureuse de penser que notre ministre à Washington, M. Peter, accompagné de M. William Martin, rédacteur pour la politique étrangère au *Journal de Genève*, furent présents pour entendre les précieux conseils du génial fondateur de ce Mouvement de jeunesse. Parmi les conférenciers, notons encore le Dr Vincent, président de la Fondation Rockefeller, qui expose la nécessité de la collaboration internationale dans le domaine de l'hygiène.

Les questions qui préoccupent actuellement la plupart des organisations nationales d'Eclaireuses sont la formation des chefs, et surtout le travail à accomplir avec les sections d'ainées. Le Guiding fondé primitivement pour les enfants de 11 à 16 ans les captive à tel point que, petit à petit, la nécessité de créer des sections d'Eclaireuses aînées s'est imposée. Le caractère à donner à ces groupements doit tenir compte de la transformation profonde, psychologique et physiologique, de l'âge de la puberté. A l'heure actuelle, il nous paraît que le Guiding pour les aînées doit être un complément d'éducation sociale, d'instruction (car elles seront les mères de demain), de discipline personnelle, par la soumission toujours plus profonde et volontaire à notre Promesse et à notre Loi,

pour arriver à l'idée de service. La Promesse même des Aînées devrait être plus complète que celle des Eclaireuses et stimuler leur activité dans le domaine civique, la jeune fille étant la future citoyenne. Cet entraînement ne doit pas avoir un caractère rébarbatif; un grand nombre de ces jeunes filles ont besoin de détente et de délassement après de longues journées de travail et les soucis de la vie quotidienne. Nous avons été appelée à parler de la place à donner à l'art, et spécialement à la musique, comme source inspiratrice d'activité spontanée. Il faut chercher à donner aux Aînées ce qui manque dans leur vie. Une section de la campagne, par exemple, ne fera pas de camp, mais ira passer 15 jours en ville pour voir musées, magasins, etc. En un mot, nous devons chercher à équilibrer ces jeunes filles dans tous les domaines. On voit combien le problème est vaste et complexe.

D'après les rapports présentés par les déléguées des différents pays, il ressort que le Mouvement se répand et se développe d'une façon réjouissante dans l'Ancien et dans le Nouveau Monde. Cette Conférence nous a laissé le sentiment de la force que représente dans le monde entier notre Mouvement, certainement un puissant agent de la paix.

YVONNE ACHARD.



Nouvelles des Sections.

VAUD. — L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu, le 20 juin, sous la présidence de M^{lle} Lucy Dutoit (Lausanne), son assemblée annuelle de délégués, à l'hôtel du Château, à Ouchy. — M^{lle} Dutoit a présenté le rapport du 19^{me} exercice de l'Association. Pendant l'année écoulée, le Comité a suivi de près la vie nationale, prouvant ainsi l'intérêt éclairé que lui portent les femmes, et combien elles seraient dignes d'y porter un intérêt plus effectif. Il a également fait de son mieux pour appuyer la motion Maret au Grand Conseil vaudois, demandant l'institution de prud'femmes, et a eu la satisfaction, ou plutôt la demi-satisfaction, de voir le Grand Conseil accorder aux femmes l'éligibilité seulement aux tribunaux de prud'hommes. Aux récentes élections, onze femmes ont été élues: trois ouvrières et sept patronnes à Lausanne, une patronne à Nyon. Des lettres ont été adressées aux Municipalités nouvellement constituées, leur demandant de faire une place aux femmes dans les Commissions scolaires. Un gros souci de l'exercice a été la deuxième collecte Leslie: 5000 fr. ont été récoltés en Suisse, et l'Amérique versera à l'Association suisse une somme égale destinée à la propagande; la part qui reviendra à l'Association vaudoise est de 708 fr., dont la moitié ira à la caisse centrale et le reste aux groupes locaux. Le rapport rappelle encore le succès des conférences de M^{me} Malaterre-Sellier (Paris), de M. le Dr Maurice Muret, dont l'intervention à Leysin, sur un terrain bien préparé par M^{lle} H. Zwahlen, présidente de la section d'Aigle, a été suivie de la constitution du neuvième groupe vaudois, sous la présidence de M^{me} Leuba. Une tentative de faire transmettre par le poste de T.S.F. de Lausanne une causerie suffragiste a été repoussée. L'Association vaudoise fêtera, l'an prochain, ses vingt ans d'existence; il convient de marquer l'étape par quelques réjouissances; on demandera à l'Association suisse de venir siéger à Lausanne. — Les comptes, présentés par M^{lle} Raccaud (Moudon), vérifiés par la section de Morges, ont été adoptés avec un petit boni de 27 fr. 46 sur un total de recettes de 1169 fr. 81; l'avoir social se borne à un dépôt en caisse d'épargne de 109 fr. 95. Puis M^{mes} Fornerod (Moudon), Kate Jomini (Nyon) et Jaillat-Combe (Vallorbe), ont présenté les rapports de leurs sections, témoignant de beaucoup de persévérance, de patience et de travail désintéressé. — Une fois constitué le Comité cantonal, M^{lle} L. Dutoit a été réélue présidente à l'unanimité des 34 déléguées; M. le Dr Muret l'a félicitée de ce succès, qui prouve que, depuis dix ans à la tête du Suffrage vaudois, elle

a su faire apprécier ses qualités, qui sont exactement celles que réclame la direction d'un groupement de ce genre. — Aux propositions individuelles, M^{me} Kate Jomini (Nyon) a demandé la création de feuilles volantes rédigées en allemand et en français, destinées à la propagande, et réclamé la réédition du calendrier suffragiste, dont on avait pris l'habitude. — La séance s'est terminée par un compte-rendu très vivant, enthousiaste, à la fois court et très complet, présenté par M^{lle} H. Zwahlen, sur le X^{me} Congrès de l'Alliance internationale pour le suffrage et l'action politique et civique des femmes, à Paris.

A. T.

* A travers les Sociétés Féminines *

— Le *Club suisse de Femmes alpinistes* (C.S.F.A.), qui groupe 21 sections avec un total de 1450 membres répartis en Suisse romande, allemande et italienne, a tenu sa neuvième assemblée générale annuelle les 29 et 30 mai écoulés, à la Chaux-de-Fonds. 55 déléguées y représentaient les intérêts de leurs sections respectives. Un certain nombre de membres ont suivi avec intérêt les délibérations de l'Assemblée. On a constaté publiquement l'état prospère de la société, la solidité de la base financière, et, surtout, l'esprit excellent et vivant des organisations locales et du Comité central. Le dimanche, une charmante excursion aux Brenets et au Saut du Doubs, agrémentée par un banquet, réunit 125 participantes.

(Retardé, faute de place.)

— Le *Secrétariat des Intérêts féminins*, fondé sous les auspices de l'Union des Femmes de Genève, s'est ouvert le 1^{er} mai. Son but est de grouper, de classer et de coordonner tous les renseignements concernant la situation matérielle, professionnelle, économique et légale de la femme et de la jeune fille, toutes les indications sur les sociétés, organisations et groupements de notre ville, fondés par des femmes ou s'occupant de la situation de la femme en Suisse comme à l'étranger, enfin de renseigner sur les grandes associations féministes internationales comme aussi sur la littérature traitant des questions éducatives, féministes et sociales, etc., etc. L'Union des Femmes s'est assurée les services d'une secrétaire qui sera prête à répondre à tous ceux qui auront recours à ses services. Heures de réception: lundi et vendredi, de 16 à 18 heures. (Id.)

— La *Société d'Utilité publique des Femmes suisses* a tenu en juin, à Thoun, sa 38^{me} Assemblée générale annuelle. La participation a été tout spécialement forte, et la vieille et pittoresque église de Thoun était pleine à déborder. Les principaux sujets à l'ordre du jour ont été, en plus de la partie administrative, un exposé très intéressant de M^{me} Schmidt-Stamm (Saint-Gall) sur la loi fédérale sur la tuberculose, actuellement en discussion aux Chambres; des précisions apportées par M^{me} Glättli (Zürich) sur l'Exposition suisse du Travail féminin, qui se tiendra en 1928, à Berne; et enfin, une conférence, d'une grande élévation de pensée et d'une haute valeur spirituelle, de M^{lle} Rosa Gutknecht, pasteur suppléant à Zürich, sur ce sujet: *Christianisme et féminisme*. (Id.)

— L'Assemblée générale de l'Union suisse des institutrices a eu lieu à Saint-Gall les 19 et 20 juin. Parmi les principales décisions qu'elle a prises, citons celle de faire paraître dorénavant tous les 15 jours, au lieu de tous les mois, son organe le *Journal des Institutrices suisses*, et cela sans augmentation de prix. L'Assemblée a entendu avec grand intérêt trois causeries: de M^{lle} Marg. Bünzli sur un abécédaire suisse, de M^{lle} Eva Staudiger, sur les écoles moyennes, et enfin, de M^{lle} Elisabeth Rotten, directrice du Bureau International d'Education, nouvellement créé à Genève, sur le mouvement pédagogique international. (Id.)

L'Institut Jaques-Dalcroze-Genève

organise du 16 au 28 août 1926

1. **Premier Congrès du Rythme:** «Le Rythme et l'Art, la Pédagogie et les Sciences». (16, 17 et 18 août 1926)
2. **Cours de Vacances pour anciens élèves.** (du 19 au 28 août)
3. **Cours de Vacances réservé exclusivement aux Professeurs autorisés** de la méthode. (du 19 au 28 août)
4. **Cours d'Information**, pour les personnes n'ayant jamais pris de cours de gymnastique rythmique, et désireuses de se renseigner sur les buts de la méthode Jaques-Dalcroze. (du 19 au 28 août)

RYTHMIQUE — SOLFÈGE — IMPROVISATION

Direction: M. E. Jaques-Dalcroze

Ouverture des Cours réguliers: 15 septembre 1926

- a) Cours supérieurs et pédagogiques (préparation aux certificats et diplômes.)
- b) Cours pour amateurs (adultes et enfants)

Pour tous renseignements et inscription, s'adresser au Secrétariat, 44, Terrassière.

Institut J.-J. Rousseau

4, Rue Charles-Bonnet :: Genève

Cours de vacances du 2 au 14 août

Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale

Professeurs: M^{mes} Audemars, Butts, Descœudres, Lafendel
MM. Bovet, Claparède, Piaget, Walther, etc.